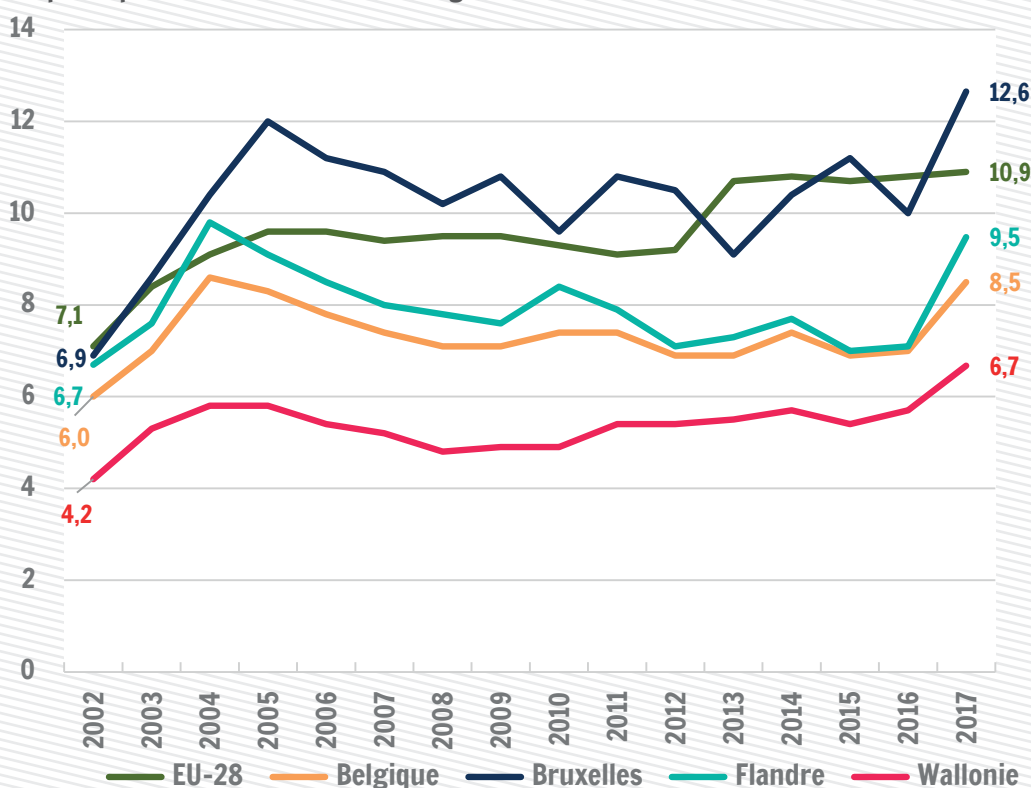


Education et formation des adultes (25-64 ans)

6,7%

En 2017, seuls 6,7 % des adultes wallons âgés de 25 à 64 ans ont déclaré avoir participé à des cours ou des formations

Taux de participation des 25-64 ans à l'enseignement et à la formation



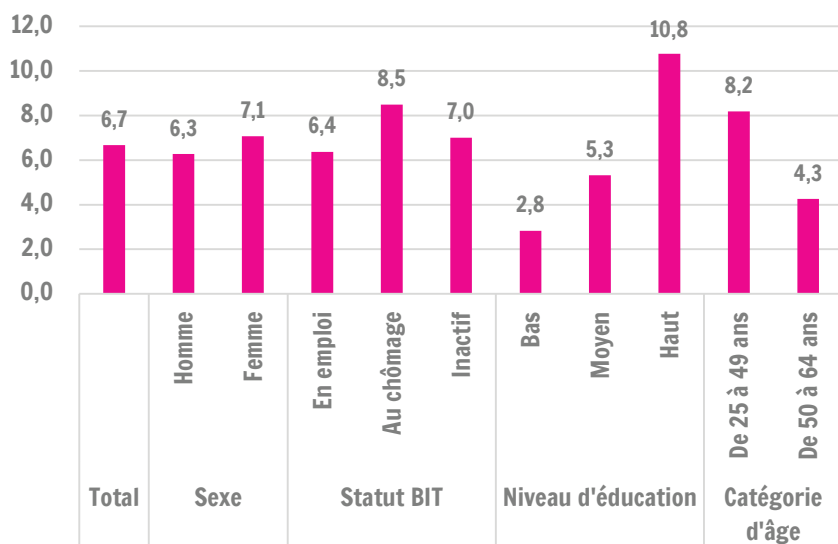
Sources : Eurostat et Statbel - Enquête sur les Forces de Travail, 2002 à 2017 (Moyenne annuelle) ; Calculs : IWEPS

Dans le cadre de la stratégie Education Formation 2020, l'Union européenne s'est fixée comme objectif d'atteindre un taux de 15 % des adultes qui, en 2020, participent à l'enseignement et la formation continue. Le taux moyen pour les 28 pays de l'Union, estimé à partir des résultats de l'Enquête européenne sur les Forces de Travail, a progressé de 4 points de pourcentage en 15 ans, pour atteindre 10,9 % en 2017.

En Wallonie, on observe une augmentation un peu plus faible (de 4,2 % en 2002 à 6,7 % en 2017). Les taux observés dans les deux autres régions du pays s'élèvent en 2017 à 9,5 % en Flandre et 12,6 % à Bruxelles. L'augmentation entre 2016 et 2017 doit toutefois être interprétée avec prudence en raison d'importants changements méthodologiques apportés à l'enquête en 2017.

Education et formation des adultes (25-64 ans)

Taux de participation à l'enseignement et à la formation des 25-64 ans en Wallonie (2017)



Sources : Statbel - EFT, 2017 ; Calculs : IWEPS

Le taux de participation à l'enseignement et à la formation continue est plus élevé pour les femmes (7,1 %) que pour les hommes (6,3 %). Une grande variation s'observe selon le statut BIT et le niveau de diplôme. Ainsi, les taux de participation à l'enseignement et à la formation sont plus élevés pour les personnes au chômage (8,5 %) ou inactives (7,0 %) que pour les personnes en emploi (6,4 %). Le taux de participation à l'enseignement et à la formation augmente avec le niveau d'enseignement : moins de 3 % pour les personnes ayant au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (niveau bas), 5,3 % pour les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur (niveau moyen), et 10,8 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur (niveau haut). Les 25-49 ans suivent plus fréquemment une formation que les 50-64 ans.

Définitions et sources

Les données proviennent de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT, moyenne annuelle). Les personnes qui suivent une formation continue sont celles qui, le mois précédant l'enquête, suivaient un enseignement régulier (primaire, secondaire ou supérieur, de plein exercice ou de promotion sociale) ou une formation hors du système d'enseignement régulier (cours, séminaires, conférences, etc., dans le cadre de l'emploi ou des activités personnelles de loisirs, sociales ou civiques, y compris les cours suivis en autoformation). Les statuts emploi, chômage et inactivité sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (cf. fiche structure d'activité des 25-64 ans selon le niveau de diplôme).

Pertinence et limites

L'enquête EFT est organisée par Statbel sous la supervision d'Eurostat et peut être utilisée pour des comparaisons internationales. Elle est obligatoire. Les chiffres présentés sont donc extrapolés à partir d'un échantillon. Les fluctuations inter-annuelles doivent être interprétées avec beaucoup de prudence, en raison de la taille limitée de l'échantillon, en particulier pour la Région de Bruxelles-Capitale.

En outre, en raison d'une profonde réforme de l'enquête en 2017, principalement de la méthode d'échantillonnage, les comparaisons des chiffres de 2017 avec ceux des années précédentes doivent être interprétées avec prudence. Seules les activités réalisées le mois précédant l'enquête sont prises en compte. L'indicateur ne reflète donc pas l'ensemble des cours, séminaires suivis par une personne au cours d'une année.

Pour en savoir plus :

L'Enquête sur les Forces de Travail : http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/eft/
 Personne de contact : Claire Dujardin (c.dujardin@iweps.be) / prochaine mise à jour : juin 2019